



Classique laitière 4-H canadienne TD (Classique TD)

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

3 au 5 novembre 2024

Ouvert aux membres 4-H/AJRQ âgés de 12 à 21 ans, en date du 1er janvier 2024

1. Pour être admissible à participer à la Classique TD, le participant doit avoir pré-enregistré le veau avant le 1er juin 2024 (Ontario) dans le cadre de l'enregistrement du projet des 4-H, et à l'extérieur de l'Ontario via Assist Expo à la Royale. Un (1) seul veau par participant peut être pré-enregistré.
2. Le Comité de la Classique TD suggère les lignes directrices suivantes soient utilisées dans la sélection de l'équipe :
 - (a) Aucune limite au nombre de fois qu'un membre individuel peut participer à la Classique TD
 - (b) Une telle limite peut empêcher le comté, la région ou la province d'y participer
 - (c) La sélection doit être basée les résultats de plus d'un concours ou jugement
 - (d) Le comité de sélection est encouragé à demander l'aide de juges officiels qui ont pu voir le participant et son veau à de nombreuses reprises au long de la saisons des expositions
 - (e) Chaque comté / région / province sélectionnera une équipe qui comprend les cinq (5) meilleurs veaux en conformation, suivis par les trois (3) meilleurs en présentation, qui ne sont pas parmi avec les cinq (5) meilleurs veaux en conformation. Un système de points pour calculer le groupe gagnant a été adopté par le comité de la Classique TD. Ce système reflétera les lignes directrices du comité et le désir que les équipes soient sélectionnées à la fois pour la conformation et la présentation.
3. Le nombre de participants acceptées :
 - Ontario : un maximum de huit (8) veaux par comté ou district (un remplaçant peut être inscrit)
 - Québec : un maximum de huit (8) veaux de chacune des six régions (un remplaçant peut être inscrit)
 - Autres provinces : un maximum de huit (8) veaux par province (un remplaçant peut être inscrit)
4. Les classifications d'âge des participants pour la présentation :
 - Juniors : 12-14 ans en date du 1er janvier 2024
 - Intermédiaires : 15-17 en date du 1er janvier 2024
 - Séniors : 18-21 en date du 1er janvier 2024

Dans le cas où le Grand(e) Champion(ne) du concours de présentation d'une année précédente souhaite revenir à la Classique TD, cette personne sera autorisée à participer dans la classe de conformation seulement. Ce comté / région ou province sera admissible à envoyer un veau supplémentaire pour la classe de présentation. La personne doit être ainsi désignée au moment de l'inscription.

5. **Classes de conformation :**

- Génisse de printemps Du 1er mars 2024 au 31 mai 2024
- Génisse d'hiver Du 1er décembre 2023 au dernier jour de février 2024
- Génisse d'automne Du 1er septembre 2023 au 30 novembre 2023
- Taure d'été Du 1er juin 2023 au 31 août 2023
- Taure de printemps Du 1er mars 2023 au 31 mai 2023

Note :

- (a) Toutes les races doivent être identifiées avec des identifiants de panneaux et de boutons pour être admissibles à la Classique TD.
- (b) Tous les veaux doivent être enregistrés auprès de leur association de race respective et satisfaire les exigences de niveau de pureté. Holstein, Guernesey, Ayrshire, Milking Shorthorn et Suisse Brune : les veaux doivent avoir une pureté minimale de 75% lors de leur enregistrement officiel, les veaux Jersey doivent être enregistrés à un minimum de pureté de race 87,5%.
- (c) Toutes les races avec au moins 10 participants auront leur classe. À la discrétion du comité organisateur, les races peuvent être regroupées ou divisées à l'intérieur de la race par âge.

6. Classe de groupe :

Les comtés/régions/groupes provinciaux sont invités à participer à une classe de groupe de trois (3) veaux. Chaque équipe peut inscrire SEULEMENT un groupe de trois (3) veaux. Toute assistance nécessaire pour mettre en place des groupes de trois dans l'aréna doit être effectuée seulement par les participants habillés en blanc.

7. L'arrivée

- A. Les participants à la Classique TD peuvent s'installer dans l'édifice désignée au plus tôt à 6 heures, le dimanche 3 novembre 2024. Absolument aucune installation d'affichage, concurrents, chaperons ou bénévoles n'est autorisé avant 6h00 du matin en raison de préoccupations liées à la sécurité des personnes et des animaux lors de la préparation des étables.
- B. Aucun veau ne doit être attaché à un appareil électrique ou à un conduit et/ou à des conduites d'eau
- C. 1 VENTILATEUR MONTÉ par exposition sera autorisé. Tous les ventilateurs devront avoir un flux d'air dans la même direction - d'ouest en est. AUCUN VENTILATEUR DE PLANCHER NE SERA AUTORISÉ
- D. Aucun souffleur de feuilles ne sera autorisé dans les étables de la Classique TD.

8. DÉPART

- A. Les participants de la Classique TD doivent retirer tous les exhibits et les bovins au plus tard à 19 heures, le mardi 5 novembre 2024. Les équipes DOIVENT laisser leur espace propre et bien rangé. Tous les déchets doivent être déposés dans des sacs/contenants fournis. Les allées d'alimentation doivent être exemptes de débris, de literie indésirable, de sacs d'alimentation, de foin, d'ensilage, etc. NE RIEN LAISSER SUR VOTRE ESPACE ('beds'). Tous les articles listés ci-dessus doivent être éliminés dans les contenants de rebus et réservoirs à fumier fournis par la Royale.
- B. Pour la sécurité des veaux et des exposants, il est strictement défendu de démonter votre exhibit et de sortir les veaux avant la fin des cérémonies de clôture et avant que tous les animaux sont revenus dans les étables.

9. **Préinscription :**

Pour les membres des 4-H de l'Ontario, l'enregistrement des animaux du projet doit avoir été terminé au plus long du 1er juin 2024 par l'entremise des 4-H de l'Ontario sur Assist-Expo. Les autres provinces doivent s'inscrire à l'avance en ligne via le RAWF on Assist Expo d'ici le 1er juin 2024 à <https://www.assistexpo.ca/rawf>

Un (1) seul projet de veaux par participant peut être préenregistré.

10. **Inscription en ligne :**

(a) Tous les participants doivent s'inscrire en ligne via assist expo <https://www.assistexpo.ca/td-canadian-classic> La date limite d'inscription est le mardi 15 octobre 2024

(b) Tous les accompagnateurs doivent s'inscrire en ligne via Assist-Expo avant le mardi 15 octobre 2024 <https://www.assistexpo.ca/rawf> (« Chaperone for TD Canadian 4-H Dairy Classic » dans le menu)

(c) Tous les participants et chaperons doivent consentir à se conformer au Code de conduite des 4-H du Canada et s'inscrire via Assist-Expo afin de participer.

11. **Chaperons :**

Conformément aux lignes directrices des 4-H du Canada, chaque équipe de comté, région ou province à la Classique TD 2024 doit avoir deux (2) chaperons répondant aux exigences de 4-H Canada (approuvés) et être présents lors de toute l'activité.

12. **Maladie des veaux :**

Les participants doivent adhérer aux politiques des 4-H du Canada et des 4-H provinciales.

Maladies infectieuses : Les veaux atteints d'une maladie infectieuse ou contagieuse pendant qu'ils participent à la Classique TD seront traités conformément aux règles de la Royale. Tous les veaux seront inspectés pour détecter la teigne ('dattes') et les verrues à leur entrée dimanche. Les veaux seront renvoyés à la maison s'ils comportent des risques pour d'autres veaux, le participant sera éliminé, et un remplaçant peut être utilisé. Les notes vétérinaires ne seront pas acceptées et les décisions des vétérinaires lors de l'inscriptions sont définitives. Le protocole sanitaire distribué sera utilisé par le vétérinaire en poste, qui sera responsable de l'inspection des veaux. Veuillez être proactif et laisser les veaux à la maison s'ils ont un problème de santé.

13. **Professionalisme:**

- 1) Seuls les participants inscrits auprès du Comité de la Classique TD seront autorisés à préparer ou à faire la tonte des veaux pour la Classique TD. Toute tonte, préparation et soin doit être effectué par un participant inscrit (participant ou vacher inscrit) dans la zone des étables de la Classique TD.
- 2) Si un non-participant participe à la préparation d'un veau à la Classique TD, l'équipe perdra 10 points et le veau sur lequel cette personne travaille sera déclaré inadmissible et sera disqualifié de la compétition. Ceci comprend les

accompagnateurs et les membres de la famille. Toute autre action contre le non-participant et le membre sera la responsabilité de l'équipe impliquée.

14. **Code d'éthique** : Les pratiques ou procédures suivantes sont inacceptables dans l'arène. Le Comité TD ne tolérera pas les pratiques inacceptables énumérées ci-dessous. Les contrevenants peuvent recevoir une disqualification de l'édition en cours et une suspension de participation l'année suivante.

- Déformer l'âge ou la propriété d'un animal
- Remplir le rumen d'un animal de manière anormale avec du liquide
- Administration d'une anesthésie épidurale (blocage des queues) et/ou application de tout irritant à l'externe ou à l'interne à la région périnéale (rectum et vagin)
- Insérer des matières ou des objets étrangers sous la peau, dans la ligne du dos (y compris les poils non attachés à leur propre follicule) ou sur les pieds. L'administration de médicaments permises et de fausses queues est autorisée.
- Effectuer une chirurgie de toute nature pour changer le contour naturel de l'apparence du corps, de la peau ou des poils de l'animal. Non inclus est l'enlèvement des verrues, des trayons et des cornes, la tonte et le redressement des poils et la taille des sabots.
- Critiquer ou interférer avec le juge, la direction du jugement ou d'autres exposants, ou toute autre conduite préjudiciable à la race ou à la compétition.
- Envelopper les jarrets ou drainer le liquide des jarrets, sauf autorisation d'un vétérinaire de la Royale.
- Utilisation excessive de la peinture - Le comité adhère strictement aux directives de chaque association de race. Les règles de Holstein Canada stipulent que la modification d'exécution de toute nature pour changer l'apparence visuelle d'un animal n'est pas permise, à l'exception de la peinture de taches de moins de 6 pouces de diamètre. Les règles de Jersey Canada stipulent 6 " à partir du centre de la ligne de dos de chaque côté.

15. **Points de pénalité** :

Le comité de la Classique TD souhaite la pleine collaboration de tous les participants, chaperons, dirigeants et parents pendant la durée de l'activité. Si une violation est considérée par un membre du comité de la Classique TD, des points de pénalité seront émis au comité, à la région ou à la province que le participant représenté. Les points de pénalité qui peuvent être émis :

- *Rassemblement tardif – 1 point par participant*
- *Absence du chaperon à la réunion d'inscription – 1 point par entrée*
- *Utilisation de chutes pour bovins – 10 points par chute*
- *Inconduite du participant – 10 points par participant*
- *Article no 14 des Règles et règlements – exclusion/suspension*
- *Avertissement de mesure de poils, lundi et mardi - 1 point par veau * voir la règle n ° 16 ci-dessous*
- *Utilisation d'un préparateur qui n'est pas impliqué dans la Classique - 10 points par équipe / disqualification de l'animal*

L'utilisation de chutes à bétail est interdite en raison de la sécurité des bovins et des personnes qui se déplacent dans les étables, car elles deviennent très encombrantes pendant les heures de pointe. Des zones de tonte sont désignées.

Le comité de la Classique TD se réserve le droit d'ajuster les points de pénalité à sa discrétion, en fonction de la gravité de l'infraction. Leur décision est FINALE.

La violation du Code de conduite par les participants, les parents ou les accompagnateurs peut / entraînera l'élimination de l'«équipe» de tout résultat d'équipe.

16. **Mesure des poils**

Les lignes de dos seront mesurées lundi après-midi avant les préliminaires du concours de présentation. Si un veau est au-dessus des critères de 1.5 pouces, il est possible de le montrer le mot dans les classes de présentation mais il sera révérifié avant les classes de conformation le lendemain. Cependant, le concurrent averti aura un point retiré du total de son équipe. Si la ligne de dos du veau reste au-dessus des critères de 1.5 pouce mardi matin, le concurrent pourra faire la tonte du veau et toujours le montrer dans les classes de conformation (doit rester dans la même classe), mais un autre point sera déduit du total de leur équipe. La décision du Comité est FINALE. Seul le participant et son veau sont autorisés au-delà du poste de mesure de poils vers le 'pré-ring'.

17. **Vacher**

Chaque équipe a droit à un maximum de huit veaux et neuf participants. Le vacher doit être inscrit auprès du comité de la Classique TD et doit être membre du club/région auquel il a été inscrit à la Classique TD. Il doit également être inscrit comme remplaçant, s'il veut pouvoir participer à la compétition avec son veau, si un participant ou un veau n'est pas en mesure d'y assister. Cette règle sera strictement appliquée.

18. **Aiguilles**

Les contenants d'objets dangereux doivent être utilisés pour l'élimination des aiguilles. Ne pas enlever les contenants d'objets dangereux qui sont été installés par la Royale et communiquer avec un membre du comité de la Classique TD si vous avez des préoccupations au sujet du contenant.

19. **Meilleur exhibit**

Les lignes directrices sont jointes et sont révisées chaque année pour s'assurer qu'elles reflètent la compétition. Les souffleurs de feuilles ne sont PAS autorisés en raison de la quantité de poussière qu'ils créent.

20. **Transport**

Aucune aide au transport est offerte cette année. Les concurrents sont responsables du transport aller et retour de Toronto.

21. **Hôtels**

Les groupes sont responsables de leur hébergement. Tous les participants sont responsables de leur propre transport à destination et en provenance de Royal. AUCUN SERVICE DE NAVETTE D'AUTOBUS NE SERA FOURNI entre les hôtels et le site.

22. **Laissez-passer**

- Les codes QR seront envoyés par courriel aux participants directement de la Royale. Des bracelets seront distribués lors de l'inscription de l'équipe. Les équipes recevront deux laissez-passer pour les accompagnateurs et un maximum de neuf laissez-passer pour les participants. D'autres laissez-passer peuvent être achetés et récupérés au bureau de la Royale.
- Une remorque par équipe recevra un laissez-passer de stationnement au premier point de contrôle, à la condition que les informations sur la remorque soient fournies lors de l'inscription. Toutes les remorques doivent être immatriculées avant l'arrivée pour recevoir un laissez-passer.

23. Repas

- Le petit déjeuner sera fourni les lundis et mardis matins - les billets feront partie de la trousse d'inscription.
- Un coupon de repas pizza sera fourni lors de l'inscription, pour une utilisation à tout moment pendant l'activité.

24. Photos

Vous noterez sur le formulaire d'inscription la clause visant à donner au Comité TD la permission d'utiliser les photographies prises lors de l'activité. Les photos d'équipe seront prises le dimanche après-midi/soir.

25. Compétition :

Seules les chemises de la Classique TD fournies peuvent être portées. Aucun autre d'emblème ou logo supplémentaires sera permis sur la chemise. En 2024, le Royal permet aux membres 4-H de participer à la Classique TD et au *Masterfeeds National Junior Beef Heifer Show*.

26. Foin/Copeaux/Aliments pour animaux :

Les exposants sont responsables de leurs propres besoins en foin et en aliments. Tous les veaux de la Classique TD seront logés sur de l'écorce et des copeaux. L'écorce sera fournie comme base pour le pack et les copeaux continueront d'être donnés aux concurrents par la Royale (1 sac par concurrent). Une planche derrière sera autorisée pour garder les copeaux propres et uniformes, mais la hauteur de la planche ne peut pas dépasser six (6) pouces. Les exposants sont responsables de leurs autres fournitures, dont pour la préparation des veaux et de la propreté de leur espace.

27. Personne-ressource

Le Comité de la Classique TD transmettra les détails complets de l'évènement aux personnes inscrites comme chaperons ou personne-ressource.

28. Améliorations

La Classique TD offre de nombreuses possibilités et défis passionnants aux concurrents, aux parents, au personnel, aux coordonnateurs provinciaux de la Classique et aux organisateurs de l'activité. Vous êtes invités à faire parvenir vos suggestions d'améliorations de bel évènement après l'édition 2024 avant 1er décembre 2024 à Holstein Ontario branch@ontario.holstein.ca.

29. Remerciements

Le Comité TD profite de l'occasion pour exprimer notre reconnaissance à chacun d'entre vous pour votre aide dans la transmission de l'information sur l'activité à vos clubs et pour aider à prendre des dispositions pour que vos membres se rendent au Royal et y participent. Nous espérons une forte participation avec des concurrents d'un océan à l'autre.

N'hésitez pas à contacter Murray Reissner, président,
cellulaire : 519-537-0956 mgreissner@hotmail.com

Jason French, vice-président,
Cellulaire : 226-821-2693 jjasonfrench@gmail.com ou
Holstein Ontario avec des questions 519-653-6180
branch@ontario.holstein.ca